

Le personnel destiné à composer éventuellement la section des dépôts est désigné pour l'exercice 1900-1901.

Les membres du Comité central dont les fonctions expiraient ont été réélus, ainsi que les 12 membres suppléants, pour une période de deux ans.

CHINE

EXPÉDITION DE CHINE

Dans notre dernier *Bulletin* ¹, nous avons relaté les dispositions prises par les Croix-Rouges des divers Etats engagés dans la guerre de Chine, pour porter secours aux soldats blessés. Nous extrayons des journaux qui nous sont parvenus, les nouveaux détails suivants :

Les envois faits par le *Comité central allemand* sont, d'une manière générale, tous arrivés à bon port, et leur distribution aux destinataires a été assurée par les soins du « délégué d'étape » et « du détachement de dépôt », conformément aux instructions données par le commissaire impérial de l'assistance volontaire, le comte de Solms Baruth.

Le vapeur *Savoia*, offert par la Compagnie Hambourg-Amérique, pour servir de vaisseau-hôpital, a été admirablement aménagé pour remplir le mieux possible sa fonction. Le fumoir a été transformé en salle d'opérations ; le buffet, en pharmacie ; chaque salle de malades possède une installation de bains, le chauffage à vapeur en vue de l'hiver, et un water-closet. Le navire est muni d'un appareil de désinfection pour les matelas et d'un système d'éclairage et de ventilation répondant aux derniers systèmes modernes. Toutes ces installations ont rencontré la pleine approbation des médecins supérieurs, et les malades qui furent soignés à son bord furent unanimes aussi à se louer des salles et de l'hospitalisation reçue.

Le vaisseau est peint en blanc ; en avant flotte le drapeau à

¹ Voy. p. 6.

croix rouge ; sur la cheminée est tracé un large cercle blanc, avec une croix rouge des deux côtés.

Le magasin principal, où étaient rassemblés tous les dons en nature qui arrivaient par mer, a été, en octobre 1900, transporté à Tientsin, c'est de là également que s'opéraient les distributions générales aux troupes en service. Une succursale de ce dépôt principal fut créée à Tongku. Les cadeaux de Noël, envoyés par le vapeur *Princesse Irène*, sont arrivés à bon port à Shanghai, puis à Tsingwantau.

Une maison de convalescents a été organisée à Kobe, au Japon, par les soins des autorités sanitaires du corps expéditionnaire, avec la destination de recevoir les malades qui sortent des hôpitaux de Tientsin, de Pékin, etc.. et qui ont encore besoin d'un peu de repos. C'est le navire *Savoia* qui est précisément chargé de ce transport, et le médecin en chef Sedlmayer qui en dirige les opérations.

Le lazaret de la Croix-Rouge, sous la direction du D^r Küttner, est installé à Yangtsun, dans vingt bâtiments et dans un grand nombre de lazarets transportables. Il est actuellement en pleine et bien-faisante activité. En mars 1904, 81 personnes au service de la Croix-Rouge allemande fonctionnaient en Chine, et une somme de 741,911 Mk avait été consacrée à cette expédition.

Les deux lazarets allemands installés à Pékin, l'un appartenant à la marine, et l'autre à l'armée de terre, contiennent l'un et l'autre 200 lits, le second pouvant en outre être agrandi de façon à en avoir même le double. Ils possèdent tous les deux les derniers perfectionnements modernes, et la meilleure preuve de l'excellence de leur aménagement au point de vue hospitalier est la faible mortalité des malades ; celle-ci n'atteint que le 4 % de cas de typhus et le 15 % des cas de dysenterie, tandis qu'elle était de 40 % dans la guerre gréco-turque.

Une lettre, adressée de Tientsin, le 8 janvier 1901, par le commandant du corps expéditionnaire au président de la Croix-Rouge allemande, exprime sa vive reconnaissance de tous les envois si riches et si variés qui ont été reçus et qui ont permis de faire un cadeau de Noël à tous les membres de l'expédition, tant malades que bien portants.

La *Croix-Rouge française* était intervenue, on s'en souvient ¹, de

¹ Voy. p. 8.

deux manières : elle avait envoyé en Chine son bateau-ambulance, le *Notre Dame de Salut*, pour le transport des blessés, et avait installé une ambulance à Nagasaki, au Japon, pour y recueillir les blessés amenés par ce navire. — Ces deux fonctions hospitalières sont sous la direction de MM. de Valence et de Nantois, et sous le commandement général de l'amiral Pottier, commandant en chef de l'escadre en Extrême-Orient.

En ce qui concerne le bateau ambulance *Notre Dame de Salut*, le rapport de M. le médecin principal Laffont nous permet de donner rétrospectivement les détails suivants sur son aménagement :

Après avoir logé les sœurs, l'aumônier, le personnel médical et les infirmiers, et réservé l'emplacement nécessaire à la lingerie, la buanderie, la salle de visite et la salle de pansements, il restait un nombre de cabines suffisant pour monter 72 couchettes, et même 120 en cas de nécessité.

A l'étage inférieur, on avait encore installé soixante des lits de fer de la société, tout en réservant la place nécessaire à 134 passagers valides.

De cette façon, le *Notre Dame de Salut* pouvait recevoir dans de bonnes conditions 237 malades et, en cas de besoin, 352.

Dans les entreponts mal éclairés et insuffisamment aérés, on ne pouvait placer que des convalescents pouvant marcher et aller se promener sur le pont ; la batterie seule (cabines et salon des premières) pouvait recevoir des malades gravement atteints.

Le *Notre Dame de Salut* est éclairé à la lumière électrique ; il possède une étuve à désinfection, une glacière, un appareil distillatoire capable de fournir huit tonnes d'eau par vingt-quatre heures. Il est, en outre, largement approvisionné en vivres de premier choix, conserves, vins, aliments légers, médicaments, linge, vêtements.

En donnant tous les détails de cette installation, M. Laffont veut prouver par un exemple qu'en temps de guerre, à défaut de navires-hôpitaux spécialement aménagés dans le but de recueillir malades et blessés, un steamer quelconque pourrait, en quelques jours et sans grands frais, être transformé en ambulance et rendre provisoirement les meilleurs services.

Après avoir fait deux voyages pour transporter les blessés de la Chine au Japon, il reçut de l'amiral Pottier l'ordre de rapatrier en France les blessés et les malades. Le 14 décembre 1900, il quitta Nagasaki avec M. de Nantois, le Dr Laffont, deux internes,

MM. Assicot et Le Roy des Barres, un pharmacien, cinq infirmiers de la marine, deux infirmiers civils, cinq sœurs de charité et 215 malades. En route, à Shanghai, Saïgon, Colombo, le transport laissait et prenait des malades, selon les instructions reçues, et n'en perdait que trois au cours de sa longue traversée.

Il arriva à Marseille le 1^{er} février, et fut reçu par de nombreux délégués de la Croix-Rouge accompagnés d'une grande foule. Les rapatriés, dont la plupart étaient sinon guéris du moins en bonne voie de guérison, n'avaient pas assez de termes pour louer les soins attentifs dont ils avaient été les objets. Ceux qui ne pouvaient rentrer dans leurs familles ont été reçus dans la maison de convalescents de la Croix-Verte, à Sèvres.

Le navire-hôpital a compté, dès le 14 octobre 1900, date de son arrivée en Chine, jusqu'au 21 janvier 1901, 14,700 journées de malades et hospitalisé 640 hommes.

Pendant ce temps, M. de Valence restait auprès de l'hôpital de Nagasaki. Celui-ci fut installé dans le pensionnat des sœurs de l'Enfant-Jésus et fut disposé de la manière suivante :

Dans le sous-sol, très élevé de plafond et parfaitement aéré, ont été installés : 1^o la salle mortuaire ; 2^o le dépôt des bagages ; 3^o deux vastes magasins pour les vivres et le matériel de réserve.

Au rez-de-chaussée, le vestibule d'entrée est flanqué de deux pièces : à gauche le parloir, à droite la salle à manger réservée au personnel médical ; puis dans un long couloir qui prolonge le vestibule viennent s'ouvrir la chapelle, deux réfectoires et six salles de traitement comprenant 55 lits.

Au premier étage, l'emplacement réservé aux officiers malades comporte une salle de 3 lits, une chambre à 1 lit et une petite salle à manger. Le reste de l'étage est occupé par six salles de traitement contenant ensemble 76 lits, le logement du pharmacien et 3 cabinets d'aisances.

Le deuxième étage comprend : 5 salles de traitement contenant ensemble 55 lits, une vaste lingerie, la pharmacie et la tisanerie, la salle d'opération et ses annexes, 2 cabinets d'aisances, enfin une petite pièce où loge le deuxième maître infirmier.

L'hôpital est entouré d'une cour où s'élèvent les dépendances, cuisines, salles de bains, water-closets et logement de l'infirmier-chef, qui peut ainsi surveiller la porte de service ; cette cour forme terrasse sur la façade nord du bâtiment et communique d'une part

avec un beau jardin, de l'autre avec un vaste terrain où les convalescents peuvent jouer et se promener à leur aise, respirer le grand air du large et suivre les mouvements de la rade.

Sur une pointe avancée de ce terrain, se dresse un mât de 15 mètres dont la drisse porte le pavillon national et, au-dessous, celui de la Croix-Rouge.

Ainsi organisé, l'hôpital de terre fonctionna admirablement.

« Le gouverneur de la province, venu pour saluer la Société de secours au nom de l'empereur, dit le D^r Laffont, a complimenté M. de Valence pour l'ordre et la bonne tenue de nos salles; chaque jour amène de nouveaux visiteurs, et les officiers généraux de passage à Nagasaki, les commandants des navires sur rade, les officiers, les médecins, tous ceux qui visitent notre hôpital en emportent la meilleure impression, rendent hommage aux efforts de la société et exhortent son délégué à persister, pour le bien du corps expéditionnaire, dans l'œuvre entreprise et à lui donner à l'heure voulue toute l'extension nécessaire. »

Voici quelques extraits de la correspondance de M. de Valence, qui montrent à quel point les services de cet hôpital étaient appréciés, non seulement par les malades mais par les autorités militaires françaises et japonaises :

« 14 novembre. — Le gouverneur de Nagasaki nous fait sa visite officielle à trois heures. Il demande à visiter les salles et en partant me charge de transmettre aux malades ses vœux pour leur guérison.

« 17 novembre. — Nos docteurs, installés dans la maison du docteur Morestan, étudient le projet d'ouvrir cet hiver, avec le consentement du gouverneur, un dispensaire où ils donneraient des consultations gratuites aux pauvres de Nagasaki. La Croix-Rouge payerait ainsi l'hospitalité que lui offre le Japon.

« Dans l'après-midi, M. l'amiral Courrejolles et Mgr Cousin, évêque de Nagasaki, visitent en détail notre hôpital et témoignent à plusieurs reprises de leur satisfaction pour le bon ordre qui y règne et les soins minutieux dont sont entourés les malades; le commandant de la *Nive*, l'ingénieur en chef de l'escadre, le médecin en chef de la division navale, le docteur Mercier assistent aussi à cette visite.

« 22 novembre. — Le général Frey visite une à une toutes les salles, adressant la parole à chacun des malades. Il s'intéresse à tout, ne

cesse pas de nous féliciter de la bonne tenue des hommes, de la discipline qui règne dans l'hôpital, de la propreté des salles ; il admire la lingerie, la pharmacie, toutes les ressources dont la Croix-Rouge dispose, et, après une inspection de plus d'une heure et demie, le général nous quitte en nous témoignant, en termes chaleureux, sa plus entière satisfaction.

« Ce même jour, sont entrés à l'hôpital un capitaine de zouaves, un enseigne de vaisseau, un médecin de 2^e classe de la marine et deux zouaves blessés par les Russes dans la si regrettable échouée de Chan-Haï-Kouan. »

M. de Valence termine sa lettre du 28 novembre par ces mots :

« L'installation de notre hôpital à Nagasaki est parfaite, c'est un sentiment unanime ; les malades bénissent la Société de la Croix-Rouge et les chefs ne cessent de témoigner leur satisfaction. »

Il est intéressant de relever enfin les termes dans lesquels le commandant de l'escadre, l'amiral Pottier, a rendu hommage à l'œuvre accomplie par la Croix-Rouge, dans son rapport officiel au ministre de la marine :

« Je ne saurais trop insister auprès de vous sur les services rendus au corps expéditionnaire par cette admirable Société.

« A Nagasaki, elle a organisé et fait fonctionner d'une manière parfaite un hôpital de 200 lits qui, tous, ont été presque constamment occupés.

« A Takou, comme à Shan-Haï-Kouan et à Nagasaki, le navire-hôpital de la Croix-Rouge a concouru avec les transports de l'Etat à recueillir les malades évacués par le corps expéditionnaire et l'escadre, et le dévouement du personnel de la Société a toujours été au-dessus de tout éloge. »

Dans ses deux formations hospitalières, la Croix-Rouge française a recueilli un total de 658 malades ou blessés et fait les frais de 17,179 journées d'hospitalisation.

La souscription publique avait, à la date du 8 janvier 1901, produit un total de 404,000 fr. 70, et à la fin de l'année 1900, 988 caisses de dons divers, d'une valeur de 100,000 fr. environ, avaient été expédiées.

En *Italie*, les dons en argent et en nature ont continué à affluer au bureau de la Croix-Rouge. Celle-ci a conféré son diplôme avec médaille d'argent à la marquise Salvago Raggi ainsi qu'à d'autres personnes pour les soins donnés aux marins italiens blessés lors de

l'attaque des légations ; à M^{me} Elsa von Hanneken et à M^{lles} Dora et Lucy Detring, pour les secours portés aux soldats italiens blessés au siège de Tientsin. Le contre-amiral Caudiani, commandant en chef des troupes italiennes en Chine, a accusé réception au Comité central de 355 caisses de médicaments et approvisionnements de tout genre envoyés en Chine, lesquelles ont été réparties entre les hôpitaux maritimes et ceux de Tientsin.

En outre la Croix-Rouge italienne fournit un subside aux rapatriés qui, une fois leur guérison obtenue, sortent sans ressources de l'hôpital de Naples. Elle soutient les familles pauvres de ceux qui sont partis ; enfin elle a distribué une somme de 100 fr. à chacune des familles qui ont perdu un de leurs membres à la guerre.

L'association des Dames françaises a fait de son côté de multiples envois, tant aux hôpitaux installés en Chine qu'au Comité de Port-Saïd, qui fait des distributions sur les navires ramenant des troupes.

ESPAGNE

NOUVELLES DE LA SOCIÉTÉ ESPAGNOLE.

La Croix-Rouge espagnole a parfois de singulières charges : depuis deux ans, elle entretient de ses secours et de ses aumônes une pauvre femme, qui se fait appeler l'héroïne de Punta Brava (Cuba) et qui, sans asile, sans ressources, parcourt l'Espagne en cherchant à intéresser le public à sa cause.

On frémit en voyant les horribles cicatrices, traces des blessures qu'elle dit avoir reçues en combattant pour la patrie.

Cependant la Croix-Rouge seule a accepté de lui venir en aide et l'a empêchée jusqu'ici de mourir de faim. A la demande d'un sénateur, M. Polanco, membre de la Croix-Rouge, le ministre de la guerre a toutefois ouvert une enquête en vue de faire accorder éventuellement une pension à cette pauvre femme, qui y a doublement droit, puisqu'elle est fille d'un brigadier tué dans la guerre d'Afrique et veuve d'un commandant qui a péri pendant la guerre de Cuba.